www.saintavitsaintnazaire.fr

QUOI D'NEUF #7

Saint Avit Saint Nazaire

Le Mot du Maire



Chères Avitoises, Chers Avitois,

Nous voici déjà rendu en juillet !

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins de part les aménagements faits sur notre parc mais également de part toutes les actions menées afin que l'essentiel des services proposés se conjugue avec le charme de la ruralité.
Vous pourrez, en lisant cette nouvelle édition, découvrir les projets aboutis mais il reste encore à faire ! Et notamment de beaux projets à venir.
L'arrivée de l'été et des beaux jours se conjuguent souvent avec des moments de convivialité c'est donc avec grand plaisir que nous vous retrouverons au repas communal du 13 juillet devant un verre bien frais car l'été 2023 s'annonce à nouveau un des étés les plus chaud, alors pensez à vous préserver de la chaleur et hydratez-vous bien ; nous nous retrouverons également en septembre au repas de quartier mais en attendant bonne lecture de votre Quoi d'Neuf 7ème édition et surtout, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de très bonnes vacances.

Les dates à retenir

Pique-Nique Communal - Jeudi 13 juillet
Place Marcel Duchant avec animation musicale

Fête Locale 29 et 30 juillet
plateaux repas, animation musicale, manèges, vide grenier, feux d'artifices

Rassemblement motos et trikes - 02 et 03 septembre
Au profit de l'Association Aladin *"Un rêve pour un enfant malade"*
balades motos, concerts, restauration sur place, buvette, tombola

Repas de Quartier - Vendredi 08 septembre
Secteurs : route de Saint Nazaire, route des Granjaux, route de l'Etang, route de la Catine, route de Lartigue, route du Bru, chemin du Bord de l'Eau
(un flyer sera distribué)

Rapestane - Samedi 09 septembre
Thème Biodiversité - départ Bourg de St Avit à 14h30 (5 km)

Octobre Rose - Samedi 07 octobre

Mairie de Saint Avit Saint Nazaire
27 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 04 27 - stavit.stnazaire@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 **sur rendez-vous le samedi**

S.I.V.O.S. Saint Avit / Saint Philippe
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
25 rue des Écoles - 33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE
05 57 46 18 83 - sivos-stavitstphilippe@orange.fr
Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30 **fermé le mercredi après-midi**

Informations diverses

Comportement au domicile

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 22 avril 2016

Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses, perceuses, ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 h à 12h00.

Article 6 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Pour rappel le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année.
2 solutions vous sont proposées :



Déchèteries : heures et jours d'ouverture

	15/06 au 15/09	2/01 au 14/06 16/09 au 31/12
La Réole, Pineuilh, Saint Magne	7h - 14h	9h à 12h 13h à 17h
Gensac, Rimons, Sauveterre	7h à 12h 12h30 à 14h	9h-12h / 14h-16h

Jours de fermeture

les dimanches et lundis

24 et 31 décembre : fermeture à 12h30

Fermeture de toutes les déchèteries en 2023 :
les 9 mars, 8 juin, 5 octobre et 7 décembre

Opération "Collecte des déchets verts"

La commune met à disposition une benne :

Tous les mercredis matin
de 08 h 30 à 12 h 00
Place Marcel Duchant - devant les ateliers
sous surveillance d'un agent technique

- **Branchage**
- **Feuillage**
- **Tonte**

- **Palettes bois**
- **Meubles**
- **Ordures ménagères**

Informations diverses

QUELLE AVENTURE !!!
Ça y est nous y sommes !



Après plusieurs mois de réflexion et de travail, une nouvelle association est née : **ST AVIVE LE JARDIN'GUE**

Elle regroupe une poignée d'amateurs qui se retrouvent pour planter, arroser, échanger et partager dans la bonne humeur sur un terrain mis à disposition par la commune.
Cet espace inclus à la fois des parcelles collectives et des jardins familiaux (parcelles individuelles).



Le projet en est à ses débuts mais il y a suffisamment de place pour accueillir du monde.
Si vous voulez voir : ça se passe dans le parc de St Avit (à côté du City Stade), généralement les samedis matin et les mercredis soir.

Et si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'association en écrivant à stavivelejardingue@gmail.com, ou bien laisser votre numéro à la mairie afin qu'on vous rappelle.

Remerciements pour le démarrage de ce projet à l'association Les Râteleurs basée à Ste Foy la Grande qui a une grande expérience des jardins partagés et qui promeut la souveraineté alimentaire, aux maîtresses du stand de fleurs ainsi qu'à l'équipe des agents techniques.



Le saviez-vous ?

L'épicerie Sociale et Solidaire "La Croûte de Pain" vient d'ouvrir sa recyclerie associative "Recycl&co" 8 bis rue Montesquieu à Pineuilh.
(ancien bâtiment FLAYAC)
Horaire d'été : 9h30 à 12h00 le mardi et samedi
Adhésion annuelle de 5 € donnant accès à tous types de produits vendus et à toutes personnes, particulièrement celles à petits budgets (vêtements, vaisselle, jeux et jeux de société, livres, meubles, électroménager etc...)

Souvenez-vous

La place du 8 mai
était un cimetière protestant.



Vie associative

Coinrécréatifs

La saison a été intense pour l'association Coinrécréatifs pour tous car de gros projets étaient prévus au calendrier. Pour réussir ces défis, nous avons rajouté des ateliers les mercredis après-midi :
-Noël : création de décorations pour : différents lieux du bourg, déco des tables (repas des aînés et spectacle)
-Carnaval : création à l'aide de matériaux de récupération (bouteilles en plastique, bouchons, boîte à œufs) qui ont servi aux guirlandes installées dans les rues ; merci à toutes les personnes qui nous ont fourni ces matières.
Nous avons poursuivi nos ateliers habituels où certaines et certains ont pu approfondir leurs connaissances de scrapbooking (création et embellissement d'un album photos), couture (confection de coussins pour la bibliothèque...), boîtes cadeaux naissance.

Venez rejoindre l'équipe début septembre pour partager un moment convivial le mercredi après-midi à 14h30, le vendredi à 20 h (local mairie St Nazaire)

Bonnes vacances à tous !

Association des parents d'élèves

La SAE toujours active pour l'école

Plusieurs actions ont été menées
en ce second semestre 2023

- vente de torchons
- vente de tickets de tombola
- participation au Carnaval
- vente de saucissons
- kermesse de l'école

La participation de chacun permet de mener à bien les projets de l'école !

Carnaval en Pays Foyen 2023



Après 3 années de disette liées à la crise sanitaire, la 11 ème Edition du Carnaval en Pays Foyen a enfin eu lieu et cela s'est déroulé à St Avit St Nazaire, le Dimanche 26 Mars 2023.

Pas moins de 17 structures ont déambulé dans les rues du village.
Les communes participantes ont fait preuve de création en proposant des chars avec des thèmes à la hauteur de l'évènement, auxquels ont pu se rajouter des groupes formés par différentes Associations et Ecoles du territoire qui, elles aussi, ont joué d'ingéniosité.
Des groupes musicaux, "La Batuca'soif" de St Sernin de Duras et la Banda "Les Bleuets de St Pierre d Eyraud" ont également encadrés les chars, rendant encore plus festive la journée.
La sonorisation et l'animation ont été assurées par RADIO GRAND' R, radio locale installée sur la commune.
Un service de transport, assuré gracieusement par les établissements GERARDIN, ont permis à de nombreux résidents de maisons de retraite et autres Ehpad de pouvoir apprécier le défilé ; des emplacements de 1er choix leur avaient été réservés sous des chapiteaux.
La décoration du village a été faite par des Associations de la commune, le Coinrecreatifs, le Comité d'Animation, avec des fleurs et guirlandes.
La restauration a été assurée par le Restaurant "Les 4 saisons" , commerce de la commune, le midi pour les participants, et le soir, sous la forme d'un repas champêtre, pour le public.
Un stand de desserts a été proposé par une Association de la commune, la SAE, ainsi que des buvettes, tenues également par des Associations de la commune, la SAE, le Basket Club St Avit.
La journée s'est terminée par le jugement de Monsieur CARNAVAL, avant de procéder, par pure tradition, à son brûlage.
Un grand merci à l'équipe municipale qui a œuvré à son élaboration durant plusieurs semaines, en lui trouvant le nom de PIC PIC, il s'agissait d'un moustique tigre.
Un goûter a été servi aux enfants présents avec des galettes amenées par les communes participantes et avec des boissons offertes par les établissements E. LECLERC Grand Pineuilh et SUPER U Pineuilh.
Et à l'occasion du repas champêtre, la municipalité a offert l'apéritif ainsi que les vins, au public resté nombreux le soir.
Nous tenons à adresser tous nos remerciements au public qui est venu très nombreux, malgré une météo plus que capricieuse.
Remerciements qui vont également aux enseignants du groupe scolaire de St Avit, à toutes nos Associations qui ont participés et permis d'obtenir que cette journée soit une belle réussite.

La commune de Caplong s'est proposée d'organiser la prochaine édition du Carnaval en Pays Foyen pour 2024.

Projets par les jeunes pour les jeunes

Vous avez entre 13 et 20 ans, vous avez des idées de projets pour votre commune qui vous tiennent à cœur ; vous voulez être acteurs et porteurs d'un projet proposé par le conseil municipal ?
Alors rejoignez-nous vite en venant vous inscrire en mairie afin de participer à cette réunion participative spéciale jeunes dont la date vous sera communiquée par le biais des réseaux sociaux, par un flyer dans les boîtes aux lettres, par panneau-pocket ; pensez à installer cette application sur vos téléphones afin d'être les premiers informés.

Nous vous attendons nombreux,
plein d'idées et motivés !

Nouveaux Aménagements

L'aménagement du parc se poursuit avec l'implantation de nouveaux massifs.







Nous vous l'avions promis,
la voici notre aire de jeux,
au grand bonheur de nos petits Avitois,
et à la joie des parents et grands-parents
pouvant les surveiller et admirer leur
habileté tout en s'installant sous le kiosque
à l'abri du soleil où seront installées
prochainement 2 tables de pique-nique
équipées de bancs.

Centre Communal d'Action Sociale

Spectacle des Aînés



Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité ont été heureux de pouvoir offrir à nos séniors un nouveau spectacle au mois d'avril.
Ce dernier a été assuré par M. Nadeau, transformiste, qui a ravi nos convives.
Merci à tous les participants à la réussite de cette journée.

Octobre Rose

Pour cette troisième édition d'Octobre Rose n'oubliez pas de réserver votre date pour notre randonnée annuelle le **samedi 7 octobre 2023.**

Après-midi rencontre intergénérationnelle



Depuis septembre 2022, tous les premiers mercredis de chaque mois, les membres du CCAS sont heureux de vous accueillir grands et petits afin de passer un agréable moment ensemble : jeux de société, discussion...
Dates à retenir afin de pouvoir réserver votre après-midi pour profiter de ce moment avec nous.

- mercredis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre
 14h30 salle du Conseil Municipal (Mairie)

Agents mis à l'honneur

Félicitations à nos agents qui ont reçu leur médaille du travail remises par notre Maire Laurent Fritsch.



Yannick Monsec, 30 ans de carrière dans la filière technique (médaille vermeille)

Christine Monteil, 20 ans de carrière dans la filière administrative (médaille d'argent)

et enfin Christophe Lombard, 20 ans de carrière dans la filière technique également (médaille d'argent)

Nos projets



Dans une démarche d'économie d'énergie, votre municipalité travaille actuellement sur un nouveau découpage des zones éclairées la nuit.
Le travail consiste dans un premier temps à délimiter les rues à éclairer. En effet notre réseau ne nous permet pas d'éteindre une lampe sur deux. Il est composé d'un seul circuit qui allume et éteint tous les lampadaires en même temps, et notre contrat chez notre fournisseur d'électricité est "au forfait", ce qui veut dire que nous ne ferons pas d'économie, même si nous éteignons une lampe sur deux.
Le principe retenu est de garder illuminées les zones à forte fréquentation de piétons et de voitures. Les zones qui ne seront plus éclairées seront les routes qui partent du bourg vers l'extérieur hormis la départementale 936.
A ce moment là nous renégocierons notre contrat auprès d'ENEDIS pour passer à une facturation "au réel", et enfin nous remplacerons nos lampadaires par des systèmes à LED moins énergivores.

Le Conseil Municipal a reçu au mois de mars un représentant de la société API nouvelle enseigne de superette de proximité en libre service et accessible 24h/24h et 7j/7j.



- 700 produits du quotidien à prix supermarché
- producteurs locaux fruits et légumes
- produits locaux, épicerie sucrée et salée, produits frais, charcuterie traiteur crémerie, surgelés, hygiène et beauté, boissons non alcoolisées, droguerie, animalerie, non alimentaire

Pour cela nous souhaitons connaître votre avis sur l'intérêt d'installer cette supérette.
Vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire sous forme anonyme à déposer en mairie.

Ecole

Le deuxième semestre de l'année scolaire s'est déroulé normalement.
Divers projets pédagogiques ont été menés (projets avec les écoles du REP, projets de classes, ...) ainsi que des sorties pédagogiques principalement autour du thème de l'alimentation : Bordeaux (CP et maternelles), Mini concert (maternelles, CP, CE1 et CE2), le marché de Castillon (maternelles), Poney Club (CP), Filature de Belvès et musée de la rue du temps qui passe (CM1), Exploitation maraichère (TPS/PS/MS), Parc du Bournat (CE1), Le jardin de Félicien (CP), Château de Bridoire (CP et CE1), Ferme du Parcot (CE2 et CM1), la ferme du Chaudron Magique (maternelles).
Les élèves de CM2 sont partis trois jours à Bombannes où ils ont pu faire de la voile, de l'accrobranche, un jeu de piste et une course d'orientation.
L'exposition des travaux de l'année a eu lieu le vendredi 9 juin. Les familles étaient invitées à découvrir tout le travail réalisé par les élèves durant l'année scolaire.
Un goûter a été offert par le SIVOS.
Le samedi 24 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année organisé par l'équipe enseignante et les élèves.
A l'issue du spectacle, les enfants ont pu profiter des jeux de la kermesse organisée par la SAE.
Cette journée festive s'est clôturée par un repas.
Le mardi 4 juillet, tous les élèves de l'école ont participé à une randonnée pédestre sur la commune de St Avit St Nazaire, accompagnée d'un pique-nique, préparé par le personnel de la restauration scolaire, à l'étang de la Chataîgnière. Cette randonnée était une demande des élèves lors du 2ème conseil des élèves et a permis de finir l'année tous ensemble !

L'équipe enseignante souhaite un bel été à tous.

La Directrice, Braquet Alice

Nos producteurs locaux



Depuis plus de 30 ans, Eric NICOLAS est à la tête de la propriété familiale, transmise de génération en génération.

Depuis 2017, son fils Pierre l'accompagne dans la gestion de l'exploitation.

Installé à la frontière de la Gironde et de la Dordogne depuis les années 1930, le Château Haute Brande est situé au lieu-dit "La Brande".

S'étendant sur une surface totale de 38ha, les vignes sont implantées sur les appellations Bordeaux et Bergerac, et sont cultivées dans le respect des normes de l'agriculture biologique (certifié par Ecocert FR-Bio-01).



Vente directe à la propriété du lundi au vendredi, le weekend sur rendez-vous de préférence.

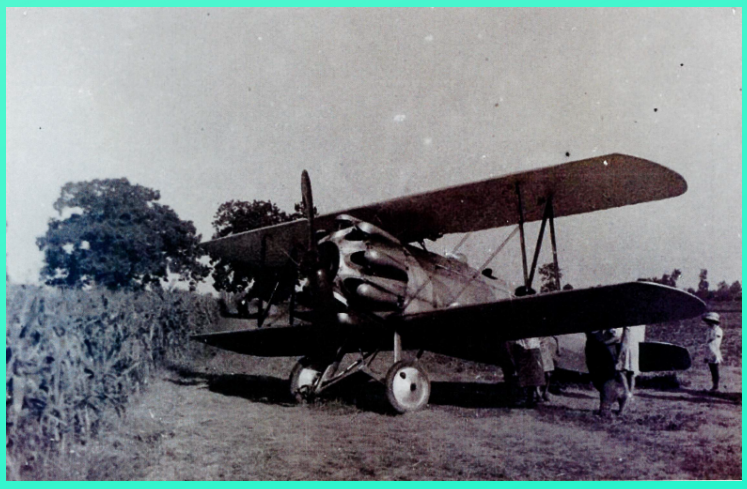
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

"Si Saint Avit Saint Nazaire m'était conté"

Affaire de l'avion Belge en route pour l'Espagne qui atterrit en catastrophe à Saint Nazaire le 26 août 1936

Le 26 Août 1936 à la pointe du jour, l'ancien pilote militaire André Autrique partit de l'aérodrome d'Evere à Bruxelles pour l'Espagne pour livrer l'avion aux Républicains Espagnols. Le vol fut évidemment aventureux, mais bien organisé, car Autrique se posa deux fois en rase campagne pour prendre du carburant à des camions qui l'attendaient. Malheureusement dans la région du Sud-Ouest il perdit son chemin, sa carte de vol lui indique dans la région de Sainte Foy La Grande arrondissement de Libourne (Gironde) le Camp d'Aviation de Saint Avit Du Moiron sur la route des Grangeaux, grande superficie de terre environ 20 Hectares. [C'est l'Association les AILES FOYENNES qui créa le camp d'aviation dans les années 1930. Il fonctionnera jusqu'en 1947 dernière grande manifestation d'aviation].
Mais à la suite d'un problème de moteur André Autrique se posera en catastrophe à quelques centaines de mètres de là, sur la propriété de Monsieur Eynard. De nombreuses personnes qui participaient à un repas de battage à la ferme Lansade (le maire de Saint Nazaire) à une centaine de mètres de là, se précipitèrent en direction de l'avion ils l'entourent et réconfortent le pilote en lui offrant à boire.

La gendarmerie de Sainte Foy La Grande est alertée, elle arrive rapidement à Saint Nazaire. André Autrique est arrêté. Il ne sera libéré que sur l'intervention personnelle du Ministre de l' Air Monsieur Pierre COT.
L'avion sera réparé, rapidement, révision du moteur et réparation du train d'atterrissage avant droit cassé. Il pourra repartir et décoller du terrain d'aviation de Saint Avit du Moiron après autorisation préfectorale direction Toulouse et Barcelone où il arrivera le 29 août sous les acclamations de la foule "on m'a promené sur Las Ramblas en décapotable, on m'a hébergé comme un roi et on m'a dispensé tous les traitements de faveurs réservés aux héros, même le repos du guerrier" se rappelle-t-il !



Edition juillet 2023

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.